



Maison de l'Europe de Paris



■ La Commission européenne à l'assaut des « fake news »

L'Union européenne a lancé une grande consultation sur les « fake news » - ou fausses nouvelles - pour lutter contre ce fléau de plus en plus prégnant sur internet. La Commissaire européenne bulgare, Mariya Gabriel est à la tête de ce combat depuis sa nomination le 7 juillet dernier.

Jean Monnet était un agent de la CIA. L'euro a fait flamber les prix. Vous avez déjà lu ces phrases ? Grottesques ou trompeuses, ces fausses informations jouant sur l'émotion peuvent convaincre ou semer le doute dans beaucoup d'esprits. Certaines sont facilement décelables mais d'autres sont insidieuses et provoquent une suspicion à force de répétition par des robots programmés pour les matraquer sur nos écrans. Au final, on ne sait plus qui croire, vers qui se tourner pour obtenir l'information vérifiée.

Les virtuoses de ces informations montées de toutes pièces se servent eux-mêmes de la suspicion générale créée pour crier à la théorie du complot envers ceux qui décident de percer à jour leurs mensonges. Ils en profitent pour décrédibiliser institutions publiques, journalistes ou représentants de la société civile.

En France, Emmanuel Macron a annoncé le 3 janvier dernier une future loi, controversée, pour lutter contre les « fake news » sur internet lors des périodes électorales. Le Président français avait déjà eu un discours très critique envers des médias en ligne russes comme Sputnik et RT (anciennement Russia Today) qui diffusent des informations en France, alors que la loi de 1881 sur la liberté de la presse sanctionne déjà la publication de fausses nouvelles. De l'autre côté de la Manche, le régulateur de l'audiovisuel Ofcom a lancé 14 mises en demeure contre ce média et l'a menacé de sanction. En Italie, c'est le gouvernement qui a lancé un site pour lutter contre les fausses informations.

Ce phénomène touche le continent dans son ensemble et les institutions européennes ont décidé de réagir pour faire respecter l'information. Mais cette tâche, déjà entreprise par quelques gouvernements, journalistes ou ONG, n'est pas aisée car certains opposants politiques, concurrents associatifs ou journalistiques ainsi que les autres pays peuvent crier à la censure ou à la propagande. De plus, le mensonge n'est pas à proprement interdit en Europe, excepté s'il rentre dans le cadre de la diffamation, des discours haineux illégaux, de l'incitation à la violence, du terrorisme ou de la maltraitance des enfants.

Le Parlement européen a par exemple ouvert le débat sur [l'influence russe en Europe](#) et les députés ont « rappelé l'ingérence russe dans le Brexit, mais également lors des récentes élections en France, en Allemagne et en Espagne ».

A la Commission européenne c'est Mariya Gabriel, qui est en charge de mener la bataille. « A ce phénomène global, la réponse se doit d'être européenne », affirme la commissaire en charge de l'économie et de la société numériques. Investie de cette tâche difficile, elle en saisit l'importance et explique que « les fausses informations s'attaquent directement à nos valeurs européennes et permettent aux populismes de gangrener notre société ».



Maison de l'Europe de Paris

La Commissaire bulgare a donc réuni un « groupe d'experts de haut niveau » issus du monde universitaire et des médias. La benjamine de l'institution a également lancé une consultation publique, ouverte à tous, sur le sujet du 13 novembre dernier au 23 février prochain.

Cette consultation et ce groupe d'experts devraient permettre d'y voir plus clair dans ce phénomène, qui n'est certes pas récent, mais qui a pris une ampleur importante jusqu'à avoir une incidence sur les élections, sur les politiques d'immigration, de santé ou de sécurité. Une stratégie en sera issue et sera présentée au printemps 2018.

D'ici là, chacun est invité à s'exprimer sur les pistes pour lutter contre ces fausses nouvelles. Les citoyens et les journalistes peuvent choisir le ou les niveaux par lesquels les mesures doivent être prises : plateformes des médias sociaux, journalistes, société civile ou institutions publiques. Ils sont amenés à évaluer les solutions avancées par les plateformes en ligne, les médias et à en proposer d'autres. Au-delà des propositions, cette consultation nous fait réfléchir sur les méthodes utilisées pour que les fausses nouvelles parviennent jusqu'à nous et les réflexes que nous avons ou non pour nous en protéger.

La Commission européenne n'écarte aucune piste, mécanismes destinés à bloquer les contenus sponsorisés de comptes qui publient régulièrement de fausses nouvelles, dispositifs de signalement, faire employer des vérificateurs de faits sur les plateformes en ligne, limiter les recettes publicitaires des sites web publiant de fausses nouvelles, investir dans l'intelligence artificielle et/ou l'éducation pour améliorer la détection et le dépistage des fausses informations.

En France, la Commission européenne n'a pas attendu la stratégie et a déjà organisé, en partenariat avec plusieurs associations, des soirées « [Décodeurs de l'UE](#) » pour lutter contre les fausses informations. Des associations se mobilisent aussi telles que « Cartooning for peace », présidée par Plantu, qui sensibilise par le sourire aux grands problèmes de société en utilisant la forte valeur pédagogique du dessin de presse.

Retrouvez la consultation sur les fake news : https://ec.europa.eu/info/consultations/public-consultation-fake-news-and-online-disinformation_fr

Article rédigé par le Centre d'information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris et publié par France-Soir le 14/02/2018

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu
📍 Maison de l'Europe de Paris 📧 @MdEuropeParis

